

Pour les entrepreneurs, le choix judicieux d'une caisse de pension est un enjeu majeur

Au fil des années, le choix de la caisse de pension est devenu un enjeu crucial pour les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise. Que ce soit pour améliorer ses prestations à la retraite, protéger ses collaborateurs et leurs familles, attirer de nouveaux talents ou optimiser sa fiscalité, le plan de prévoyance se situe aujourd'hui au centre de la politique sociale d'une entreprise et doit donc évoluer avec cette dernière.



Jihan Bicici

Spécialiste conseil patrimonial
Banque Piguët Galland

La faible rémunération des taux d'intérêt et le vieillissement de la population ont généré un recul du taux de conversion ces dernières années. Le peuple devra bientôt se prononcer sur la réforme de la LPP qui prévoit notamment la baisse du taux de conversion légal de 6,8% à 6%. Il convient de rappeler que moins de 10% des affiliés ont un plan de prévoyance qui se limite aux prestations minimales, selon la LPP (OFS: 2021). La grande majorité des assurés bénéficient d'une couverture plus généreuse qui dépend de la part subobligatoire, pour laquelle l'institution de prévoyance est libre de fixer le taux de conversion. Il en résulte un taux de conversion moyen de 5,37% contre 6,8% en 2008, explique Swisscanto dans son rapport publié en 2023.

Avec des rentes qui se contractent malgré des capitaux qui s'accumulent, 56% des bénéficiaires optent désormais pour une prise partielle ou complète du capital du 2^e pilier (OFS: 2023).

Par ailleurs, avec l'évolution de la structure familiale, force est de constater un bond des divorces ces dernières décennies. Parallèlement, en Suisse, les experts relèvent une mobilité accrue des travailleurs qui s'expatrient ou démarrent leur activité tardivement. Dans de nombreux cas, les lacunes de prévoyance qui en découlent doivent être comblées par des stratégies de rachats ambitieuses.

Les preneurs de décisions souhaitent donc intégrer des couvertures supplémentaires par le biais de capitaux décès. Ils recherchent de la transparence sur les coûts et la distribution du rendement. Dans ce contexte, l'offre de solutions sur le marché témoigne d'une évolution considérable.

Des solutions multiples

Incontestablement, la caisse enveloppante représente la solution la plus simple et la plus fréquemment utilisée. Elle regroupe la part obligatoire et subobligatoire au sein d'un même contrat avec la possibilité d'intégrer plusieurs catégories d'employés (tous les employés, les cadres, la direction) en déléguant entièrement le choix de la stratégie d'investissement à l'institution de prévoyance.

Les plans complémentaires subobligatoires peuvent être choisis pour compléter une caisse de pension qui couvre les prestations minimales selon la LPP. Ces solutions permettent la

création d'un plan personnalisé et une stratégie de placement sélectionnée par l'entreprise.

Quant aux plans bel-étage/1e, ils s'adressent uniquement aux personnes dont le salaire dépasse 132 300 francs. Avec cette solution, chaque affilié peut définir les contours de sa propre stratégie de placement. De la sorte, les avoirs sont cloisonnés et la performance individuelle de chaque compte n'est pas affectée par les choix de gestion des autres affiliés.

De l'importance des réserves

Par ailleurs, chaque caisse de pension doit délivrer un rendement de 1,25% dès le 1er janvier 2024 sur la partie obligatoire, selon la législation. Mais elle n'est pas contrainte de le faire sur la partie subobligatoire. De surcroît, il faut savoir que la distribution réalisée auprès des affiliés n'égale pratiquement jamais la performance acquise sur le rendement. Effectivement, chaque caisse de pension a le devoir de présenter une réserve de fluctuation suffisante. Elle doit aussi couvrir les engagements auprès des rentiers pour se préserver des années boursières difficiles. C'est pour cette raison que le taux de couverture incarne un paramètre essentiel. En clair, une caisse de pension bénéficiera de plus de latitude pour manifester de la générosité dans sa distribution lorsque les réserves demeurent élevées.

«La caisse enveloppante représente la solution la plus fréquemment utilisée.»

Au-delà de l'adoption du modèle, il est essentiel de prendre le temps d'adapter le plan de prévoyance afin qu'il se trouve en adéquation avec les objectifs de l'entreprise et de ses collaborateurs.